

Beau et chaud  
Vallée d'Ottawa et région  
de Montréal—  
Beau et modérément chaud.

# LE JOURNAL

Beau et chaud  
Région de Québec et Gôlle—  
Beau et modérément chaud.

Canadiana

QUATRIÈME ANNÉE, — N° 254

MONTREAL, JEUDI MATIN, 15 OCTOBRE 1903

LE NUMÉRO, UN CENTIN

## LA SITUATION POLITIQUE EN GRANDE-BRETAGNE

### Le discours de Lord Rosebery a causé un grand désappointement aux partisans de M. Chamberlain

### Les journaux conservateurs disent que les déclarations de Lord Rosebery sont encore indéfinies

### Le comte de Dunraven et Lord Brassey appuient la politique de M. Chamberlain

Londres, 14.—Le discours libre échangé, prononcé hier soir par Lord Rosebery, a causé un grand désappointement aux partisans de M. Chamberlain. Ces derniers, fondant leur espoir sur les discours que Lord Rosebery avait faits à Burnley il y a quelque temps, espéraient le trouver du côté des "fair traders". Leur désappointement s'est encore accru, lorsque Lord Rosebery a dit, dans son discours, qu'il désirait prendre une part active à la lutte contre la protection, quoique sa déclaration à cet égard ait été extrêmement vague.

De son côté, le duc de Devonshire a manifesté l'intention d'aider activement la Unionist Free Food League.

La lutte, en conséquence, promet d'être vive.

M. Asquith, le leader libéral, dont le récent discours, d'après Lord Rosebery, devrait être publié en brochure comme étant "la révélation complète et décevante de la nouvelle politique" parlant à Newport, Fife, à un nouveau parti des projets de M. Chamberlain, qui, a-t-il déclaré, engageraient la Grande-Bretagne dans un conflit avec le monde entier.

M. Asquith considère que leur adoption serait une calamité pour l'Empire.

L'Empire n'est lui-même, a-t-il dit, que l'une des parties constituantes de la grande fédération des nations et c'est dans la continuation pacifique des relations amicales entre les diverses parties de cette fédération que repose l'avenir du monde.

Lord Brassey, parlant à Rye en faveur de la politique de M. Chamberlain, a dit qu'il venait justement d'arriver du Canada et qu'il espérait que l'adoption d'un tarif préférentiel pourrait empêcher l'Empire de couler, car la grande affluence des colonies amènerait l'émigration des Territoires du Nord-Ouest et une offre de réciprocité de la part des États-Unis.

## LA CONSOLIDATED LAKE SUPERIOR CO.

### Des capitalistes anglais achètent les propriétés de la compagnie

### La vente par Speyer & Cie remise au 22 octobre

Toronto, 14.—Le sénateur Dandurand, de Montréal, et M. James Conroy, M. P. P., de Port-Arthur, sont arrivés à Toronto ce matin ainsi que MM. F. H. Clergue et E. V. Douglas, de Philadelphie, qui sont venus de New-York, pour rencontrer les deux premiers.

Après une courte conférence, le sénateur Dandurand a pu obtenir tous les documents nécessaires pour compléter la vente des propriétés de la Consolidated Lake Superior Co., aux capitalistes anglais représentés par M. Dandurand. Ce dernier doit partir immédiatement pour l'Angleterre pour soumettre l'affaire aux intéressés.

Les termes de la vente sont sujets à la ratification des acheteurs qui sont la Vickers Maxim Co., et les Armstrong.

Il est compris que Sir Christopher Furness n'a rien à faire avec la chose.

Les conditions de la vente sont un paiement comptant immédiat de \$8,000,000, et plusieurs paiements ultérieurs jusqu'à concurrence d'environ \$30,000,000, le prix d'achat.

L'option du sénateur Dandurand, Consolidated Lake Superior Co., comprend toutes les propriétés de la compagnie, mais il est probable que les capitalistes anglais, s'ils ratifient le marché, sépareront les industries métallurgiques des autres et ne retiendront que les premières.

La maison connue sous le nom des "Armstrong" qui figurent maintenant, pour la première fois, comme associée du syndicat Vickers Maxim dans les pourparlers de vente, est désignée officiellement comme la Sir W. G. Armstrong, Whitworth & Co., limitée. Elle a son siège social à Newcastle-on-Tyne. Son capital autorisé dépasse vingt millions de dollars, dont la majeure partie est payée.

La remise de la vente des propriétés de la compagnie Speyer & Cie au 22 octobre qu'on a annoncé ce matin, va aider les intéressés à parfaire la transaction.

Dans l'intervalle, la réclamation de Speyer & Cie, comme porteur d'hypothèque sur les propriétés de la créancière canadienne non garantie par la compagnie va être contestée par les détenteurs d'actifs en commun contre les procédures de liquidation de N. W. Rowell, C. R., est parti pour le Sault cette après-midi pour faire les procédures nécessaires dans cette intention.

Lorsqu'on lui a demandé si l'imposition d'un droit de \$2 par tonne sur les rails d'acier n'était pas une condition nécessaire à la réorganisation, le sénateur Dandurand a répondu que la chose avait déjà été promise par l'hon. M. Fielding et qu'elle se ferait aussitôt que le Canada pourrait manifester des rails d'acier en quantité suffisante pour satisfaire la demande.

## La Cie de Peintures et Vernis "ISLAND CITY"

PEINTURES à Planchers, à Maisons, Emailées, Aluminium.

P. D. DODS & CIE.

## La France et l'Angleterre

### Le traité d'arbitrage entre ces deux puissances a été signé hier

### LES CLAUSES DU TRAITE

Londres, 14.—Le traité d'arbitrage entre la France et l'Angleterre a été signé aujourd'hui, au Foreign Office, par le secrétaire des affaires étrangères, lord Lansdowne, et l'ambassadeur français, M. Cambon.

Voici le texte du traité.

"Le gouvernement de la République Française et le gouvernement de Sa Majesté Britannique, signataires de la convention conclue à La Haye, le 29 juillet 1899, pour le règlement pacifique des disputes internationales.

"Considérant qu'en vertu de l'article 19 de ce traité, les parties contractantes se réservent le droit de conclure des arrangements dans le but de soumettre à l'arbitrage tous les cas qu'elles considèrent susceptibles d'un pareil règlement.

"Ont autorisé les soussignés à accepter les stipulations suivantes.

"Article premier.—Les différends d'ordre judiciaire, ceux qui se rattachent à l'interprétation de traités existant entre les parties contractantes, qui pourraient surgir entre elles et ne pourraient être réglés par la voie diplomatique, seront soumis au tribunal d'arbitrage permanent, établi à La Haye par la convention du 29 juillet 1899, à la condition, cependant, qu'ils n'impliquent ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance, ni l'honneur des parties contractantes et qu'ils n'affectent pas au plus les intérêts d'une tierce puissance.

"Article deuxième.—En chaque cas particulier, les parties contractantes, avant de s'adresser au tribunal permanent d'arbitrage, signeront un engagement spécial indiquant clairement le sujet en dispute, la portée des pouvoirs des arbitres et les détails à observer en ce qui concerne la constitution du tribunal d'arbitrage et la procédure.

"Article troisième.—Le présent arrangement est conclu pour un terme de cinq ans, à partir de la date de la signature.

(Signé)  
"Cambon,  
"Lansdowne".

Paris, 14.—Le gouvernement considère le traité d'arbitrage comme un événement d'importance majeure. Les différends les plus importants des affaires étrangères, Délaissé. On croit qu'il aura une grande influence politique sur les relations entre la France et la Grande-Bretagne de même qu'il aura une influence indirecte sur les relations de ces deux pays avec les autres puissances européennes. L'opinion publique paraît favorable au traité.

## LE PILOTAGE

### Le bill de M. Préfontaine enlevant aux pilotes de Québec le pilotage dans la rivière Saguenay est adopté à Ottawa

### L'hon. M. Casgrain a vivement combattu cette mesure, mais le gouvernement a passé outre

Ottawa, 14.—Ce matin, à la Chambre des Communes, l'hon. R. Préfontaine, ministre de la marine et des pêcheries, a proposé la troisième lecture du bill enlevant aux pilotes de Québec le pilotage dans la rivière Saguenay.

L'hon. T. C. Casgrain a vivement combattu cette mesure dans les intérêts des pilotes de Québec, mais le gouvernement a persisté à la passer.

M. Casgrain s'est dit incapable de comprendre dans quelle position se trouvaient les pilotes de Saguenay quand la loi viendrait en vigueur. Il se serait opposé à la mesure si elle n'avait été présentée par l'hon. M. Casgrain.

Ottawa, 14.—Ce matin, à la Chambre des Communes, l'hon. R. Préfontaine, ministre de la marine et des pêcheries, a proposé la troisième lecture du bill enlevant aux pilotes de Québec le pilotage dans la rivière Saguenay.

L'hon. T. C. Casgrain a vivement combattu cette mesure dans les intérêts des pilotes de Québec, mais le gouvernement a persisté à la passer.

M. Casgrain s'est dit incapable de comprendre dans quelle position se trouvaient les pilotes de Saguenay quand la loi viendrait en vigueur. Il se serait opposé à la mesure si elle n'avait été présentée par l'hon. M. Casgrain.

## Les Grèves en France

### Une conséquence de la grève des tisseurs est que la ville d'Armentières a été livrée à l'émeute, au pillage et à l'incendie

Armentières, 14.—Hier matin, des bandes de grévistes ont mis au pillage des magasins de toile et ont brûlé des coupons de toile en travers de la rue pour empêcher les charrettes de passer. Quelques boutiques ont été attaquées également. Toutes les maisons sont absolument fermées. Il y a un grand nombre de personnes qui ont été blessées.

Les grévistes ont érigé des barricades à tous les coins de rue et ont jeté à une fabrique, malgré les obstacles, la cavalerie a chargé, un certain nombre de personnes ont été blessées.

Armentières, 14.—Une conséquence de la grève des tisseurs est que cette ville a été hier livrée à l'émeute, au pillage et à l'incendie. A midi, les grévistes n'ayant reçu des patrons aucune réponse à leurs demandes, se sont livrés aux pires excès. Une bande de six mille grévistes, réunis sur la place, se sont mis à crier "à bas le patriotisme" et ont demandé aux soldats de jeter leurs armes. Les émeutiers se sont ensuite dispersés dans les principales rues de la ville, brisant les devantures des magasins, s'emparant des rouleaux d'étoffes, et volant quelques milliers de francs dans les tiroirs-caisse.

D'autres ont mis le feu à une grande quantité d'étoffes dans les caves de la fabrique de MM. Beaumont, d'autres encore ont brûlé les maisons des maisons et ont incendié de la paille enflammée. Les soldats, arrêtés par les obstacles jetés sur leur chemin par les grévistes, furent longtemps incapables de disperser la foule.

A la fin, cependant, les soldats et la police ont pris le dessus et dispersant les émeutiers, parcourus seulement par des patrouilles en armes. Les autorités prennent des mesures pour arrêter et contrôler les troubles et y mettre fin. L'intervention du préfet a eu pour résultat de décaler les chefs des grévistes à soumettre les conditions des patrons à une assemblée des ouvriers.

Armentières, France, 14.—Les émeutes de la grève ont continué aujourd'hui. Une foule composée de milliers de personnes a lancé des pierres.

Les gendarmes et la cavalerie ont chargé les émeutiers. Plusieurs personnes ont été blessées.

Il y a une panique générale, les rues ont été barricadées de nouveau et une grande force militaire se rassemble.

## LA RUSSIE ET LE JAPON

### Le gouvernement japonais publie un démenti des rapports sur l'imminence de la guerre

Londres, 14.—Le correspondant du "Times" à Tokio télégraphie que les résidents japonais de Wiju, en Corée, alarmés des mouvements des troupes russes, ont envoyé leurs femmes et leurs enfants.

Londres, 14.—Le correspondant du "Daily Mail" à Che-Foo annonce l'existence de résidents chinois et japonais de la Mandchourie et les Russes déploient une grande activité militaire.

Une dépêche de Pékin à un journal dit qu'on affirme dans les milieux japonais bien informés que le Japon n'acceptera pas avec calme la situation actuelle.

La Russie a suécré que le maintien des gardes aux légions à Pékin n'était plus nécessaire.

Saint-Petersbourg, 14.—Un millier de soldats de marine, appartenant à la flotte de la Baltique ont quitté Saint-Petersbourg aujourd'hui pour Port-Arthur.

Port-Arthur, 14.—Deux cuirassés et deux croiseurs sont attendus ici bientôt. Lorsqu'ils seront arrivés, les forces navales de la Russie à Port-Arthur seront supérieures à celles du Japon.

Le journal officiel dit qu'il n'y aura pas d'évacuation de la Mandchourie.

Londres, 14.—Le gouvernement japonais a publié un démenti des rapports alarmants sur l'imminence de la guerre avec la Russie.

## LES SOUVERAINS ITALIENS EN FRANCE

### Le roi Victor-Emmanuel et la reine Hélène sont l'objet d'une brillante réception de la part du peuple français

Paris, 14.—La France républicaine a fait, cet après-midi, une royale réception au roi Victor-Emmanuel et à la reine Hélène d'Italie.

Du moment où le train qui portait les souverains italiens, à stoppe à la gare du Bois de Boulogne, jusqu'à l'heureuse arrivée des hôtes de la nation, qu'on dit être un des objets importants de la visite du roi.

Le train qui portait leurs majestés à franchir la frontière de bonne heure ce matin, mais la bienvenue officielle sur le territoire français n'a été soumise aux souverains qu'à leur arrivée à Paris.

Le président Loubet et Madame Loubet sont arrivés à la gare à trois heures et vingt-cinq minutes et sont entrés dans le passage qui conduit à la plateforme, où était rangée la musique de la Garde Républicaine.

La gare était magnifiquement décorée.

Le train royal s'est arrêté à la gare à trois heures et demie, et le roi Victor-Emmanuel en uniforme de général de l'armée italienne est descendu suivi de la reine et de sa suite.

M. Loubet a cordialement reçu les visiteurs royaux, puis tous sont entrés au salon où le président a présenté les membres de sa suite à leurs majestés.

M. Loubet et le roi ont ensuite monté en voiture. L'apartition du roi a été le signal de vivats enthousiastes.

Entre une double haie de soldats, le président et le roi, suivis de Madame Loubet et de la reine, et de leurs suites, ont descendu la rampe du Bois de Boulogne, entourés d'Arc de Triomphe, suivi les champs Elysées jusqu'à la Place de la Concorde, traversée quai d'Orsay et sont arrivés au Palais d'Orsay.

Plus tard, le roi et la reine d'Italie se sont rendus en voiture à l'Élysée pour présenter personnellement leurs respects au président et à Mme Loubet.

Le président Loubet a donné ce soir un banquet au Palais de l'Élysée en l'honneur des visiteurs royaux. Le banquet a été un brillant festin, qui a fourni au président et au roi, l'occasion de porter des santés en exprimant le plaisir qu'ils ressentent au rapprochement des deux nations et à la perspective des heureux effets que l'union des deux puissances européennes aura sur les relations de la France et de l'Italie.

## LES ETATS-UNIS ET L'ABYSSINIE

Paris, 14.—M. Skinner, consul américain à Marseille, va partir en mission en Abyssinie. Les présents qu'il doit offrir à l'empereur Mélik au nom des États-Unis, arrivent au Havre par le paquebot "Touraine" déjà parti de New-York. On a demandé au ministre des affaires étrangères d'autoriser leur entrée en franchise.

La "Presse" dit avoir appris qu'on a demandé également le transport gratuit du Havre à Marseille. Ce journal commente d'une façon sarcastique ce fait qu'une nation protectionniste demande le régime de la porte ouverte.

Il se choisissent un chef

Victoria C.A. 14.—Une réunion des députés libéraux élus a été convoquée pour vendredi soir afin de choisir un chef.

Le choix se fera entre MM. McInnes, MacDonald, de Rossland, et Oliver, de Delta. On dit que les chances sont favorables à M. MacDonald.

## LA SEPARATION DES EGLISES ET DE L'ETAT

### Les principaux organes ministériels en France demandent la séparation immédiate

Paris, 14.—La chambre des députés se réunira le 20 octobre et commencera probablement ses travaux par la discussion de l'interpellation sur la politique du gouvernement et sur sa politique religieuse. Ceci semble indiquer que le ministre-comptant sur l'approbation du parlement attend, sans chercher à les éviter, les autres interpellations.

Le président de la commission parlementaire, après avoir étudié pendant les vacances différents projets de loi relatifs à la séparation des Églises et de l'État, tandis que les principaux organes ministériels demandent la séparation immédiate.

## PATRONS ET OUVRIERS

### Le tribunal d'arbitrage de Québec va probablement reprendre bientôt sa session interrompue vendredi dernier

Québec, 14 (Spécial).—Le Tribunal d'arbitrage dont la session a été interrompue, vendredi dernier, pourrait bien reprendre ses travaux bientôt et continuer l'enquête sur les différends entre patrons et ouvriers de l'industrie de la chaussure.

Les trois unions ouvrières de cette industrie, les tailleurs, les menuisiers et les machinistes ont prié M. Boileau, l'arbitre démissionnaire de reconsidérer sa décision, et de reprendre sa place dans le tribunal d'arbitrage comme représentant des ouvriers.

On croit que M. Boileau va céder à leur demande. Dans ce cas le Tribunal d'Arbitrage continuerait son enquête sans délai.

## DANS LES BALKANS

Londres, 14.—D'après le correspondant du "Daily Mail" à Belgrade, les troupes turques et des Albanais ont récemment traversé la frontière serbe près de Borvaki et ont été repoussés après deux heures de combat.

Une autre bataille a eu lieu entre les troupes turques et un corps de troupes serbes à Loka, près de la frontière serbe.

La Commission de l'Alaska

Londres, 14.—Le tribunal des frontières de l'Alaska a ajourné vendredi cette après-midi jusqu'à samedi.

Les commissaires attendent une carte montrant le profil de la côte de l'Alaska et ont demandé à MM. Titman et King, un expert canadien et un expert américain, de dresser ensemble cette carte.

### ETRANGE DISPARITION

Mme Hayes, une vieille femme de 81 ans, est disparue depuis le 12 octobre dernier. Elle demeurait au No. 694, rue Laganachetière, et aimait à faire, de temps à autre, une petite promenade, sur les jetées de notre port on suppose qu'elle a été victime d'un faux pas, et qu'elle a perdu la vie dans les flots.









FINANCE et COMMERCE

MARCHE IRREGULIER

Et encore sous le coup de l'émotion de la veille

LE PACIFIQUE, TWIN ET DETROIT

Ont été l'objet d'une vive attaque de la part des professionnels de Wall Street

(Des bureaux du "Journal")

Mercredi, 14 Oct.

Demain, jour d'Actions de Grâces, il n'y aura pas de séance à la Bourse de Montréal. A la bonne heure ; on aura ainsi le temps de se reconnaître, car c'est enfin une journée de répit apportée à l'interminable crise actuelle.

La Bourse a été aujourd'hui sans caractère bien défini ; houleuse encore, comme la mer au lendemain d'une tempête, avec de temps à autre de grands creux, suivis de rapides courants, reprises, emportées presque aussitôt dans d'autres creux.

Aussi, des violentes rales, qui venaient de Wall Street, soufflaient à intervalles irréguliers, menaçant quelquefois de rejeter notre place dans de plus grands périls, mais toujours s'épuisant d'elle-même assez tôt, avant que de sérieux dommages fussent accomplis, indiquant assez qu'il fallait veiller.

Graduellement le marché local finit à se calmer et à se relever assez soutenu.

La coalition des marchés européen et américain contre les marchés canadiens a été évidente aujourd'hui et l'agression brutale dirigée contre le Pacifique, le Twin City et le Detroit a été le principal incident de la journée à Wall Street. On a eu recours aux rumeurs anciennes, qui ont cependant déjà bien servi et n'est ingénieur à fabriquer des faillites pour le compte des courtiers de Montréal. Ces rumeurs ont été originaires à Montréal, dans les couloirs de la Bourse et dans des bureaux de courtiers. Ce lâche procédé ne saurait être trop sévèrement condamné, car il est indigne d'un citoyen honnête, commandant la confiance des autres. Ces rumeurs ayant été naturellement trouvées sans fondement et la situation locale ayant été jugée saine et exempte d'aucune faiblesse, Wall Street fut forcé de reculer dans l'après-midi, ce qui contribua à raffermir le marché local.

Le Pacifique ouvert finit à 117 5/8 à touché 115 1/2 à New-York à une heure p.m., et finit à 116 1/4 à Montréal et 116 3/4 à New-York. De so le Twin City fut forcé jusqu'à 79 mais il remonta à 80 1/8, clôturant à 80, en baisse de 34 seulement. Le Detroit a fait le plus gros plongeon de 56 à 53, mais il s'est relevé à 55 1/2 pour clôturer en perte de 2 points nets à 51.

En raison de la hausse sensationnelle de la veille, le Power fut le maître objet d'une attention facile à comprendre. Le "pac" réservé au public, sur le papier de la Bourse, était tombé, comme aux jours de grande crise, et tous les yeux étaient fixés, au tableau, sur le Power.

Le tableau des offres indiquant qu'une liquidation nouvelle avait résulté de la dépréciation de la veille, mais grâce au support énergique, accordé au titre hier, la liquidation est effectuée ce matin sans secousse, commençant à 87 3/4 et glissant jusqu'à 61, après quoi le titre se raffermi de lui-même sans l'action de gros achats au comptant, remontant à 68 et laissant restant à 65 1/4, en conservant une moins-value de 2 3/4 sur la précédente clôture.

Le Richelieu a flotté entre 69 1/4 et 70, clôturant à ce dernier cours. Comme le Power, le Richelieu est recherché des capitaux de placement en ce moment, et le sera davantage à l'avenir. Le dividende semestriel de 3 p. c. a en effet été déclaré aujourd'hui le dividende régulier annuel de 6 p. c. étant ainsi maintenu, auquel pourrions du reste amplement les immenses recettes de la compagnie pendant cette année. A 70, le titre représente ainsi un rapport de 8 3/4 p. c. sur le placement et c'est à prendre.

Ce n'est certainement pas un avantage réel de ce genre, qui a fait dire aujourd'hui à un de nos confrères, du soir que la Bourse de Montréal était en ce moment un court-à-pens, dont le subit devrait se méfier. Nous croyons que l'on fait ici une grosse erreur, car ce n'est pas au moment présent, où la Bourse, dénuée de valeurs surfaites ou sarchaifiées, offre plus que des occasions fructueuses de placement, qu'il faille préjuger le capital.

liste contre l'acquisition de valeurs premier ordre. Le pessimisme dont nous avons fait profession tous ces jours-ci, nous met à l'aise, pour protester contre toute assertion imprudente, et de nature à discréditer la Bourse comme institution publique. Nous avons déploré la baisse, pour les tristes effets, quelle comporte ; nous déplorons les méthodes de ces vendeurs de profession, qui vivent de la dépréciation des cours ; représentant la valeur d'effets de commerce, qui sont des titres de propriétés publiques parfaitement à des chemins de fer ou à des banques ; nous nous insurgons contre la conduite des banques qui, faute de discernement ou par arbitraire, favorisent une classe d'individus aux dépens d'une autre, et ne trouvent pour expliquer les anomalies ridicules, qu'on leur reproche, qu'une indifférence incroyable et une apathie offensive. Et si par hasard nous parlons nous-même de court-à-pens, ce n'est pas tel qu'on les trouve, mais à New-York, où l'insolence de la démagogie américaine nous force à ramper et à se défendre, alors que l'on veut lever la tête et se suffire à nous-mêmes. Que ne voit-on pas en effet tous les jours ? que ne verrait-on pas demain, quand rend à grâce à Dieu pour les limbes qu'il nous accorde, le remerciant de nos belles récoltes et de la prospérité générale en ce pays, nous laisserons sans défense le Pacifique Canadien aux attaques des fauves de Wall Street ?

Ne devons nous pas étendre, en effet, qu'ils morcellent le titre de notre grande propriété nationale ? Or que pouvons-nous contre eux ? Rien que les cours de Montréal donneront la patte aux ours de Wall Street.

Mais encore une fois, il n'y a pas à la matière à miner systématiquement notre institution de Bourse, par ce que les stocks sont à bon marché, et si nous avons à cœur le redressement du crédit local, la cessation de nos mauvais raisonnements de capitaliste prudent recueillir ses valeurs tombées.

Il n'aura que l'embaras du choix. Le Street s'est inscrit à 193 aujourd'hui, ex-dividende de 2 1/2 p. c. et nous les droits à la souscription du nouveau "seck", le délai à cette souscription étant expiré cette après-midi à 3 p.m. Des acheteurs désireux de jouir du privilège de souscription ont du payer de 205 à 210 au comptant aujourd'hui, ce dernier cours étant l'équivalent de celui du titre ex-dividende et ex-droits.

Le Toronto a été ferme aux environs de 90. Le Coal et le Street ont été négligés et lourds à 60 et 77 respectivement.

Les cotes suivantes ont été spécialement notées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget & Co. Grand-Trou, 1re préf., 111, 2me, 99, 1er, 3e, 45, 58. Pacifique Canadien, 121 5/8. Baire d'Hudson, 31 1/4.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns for stock names (e.g., Can. Pac., Twin City, Detroit, Power, Richelieu), prices, and changes. Includes sub-sections for COTONS, MINES, BANQUES, and DEBITEURS.

Table of exchange rates for various locations including Paris, London, and New York.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 14.—Consolidés au comptant, 88 1/2 ; idem, à terme, 88 9/16. Anaconda, 3 3/8 ; Atchison, 65 7/8. B. and O., 75 3/4. Canadian Pacific, 120 1/2. C. and O., 30 1/4. Chicago & N. W., 65. Denver and Rio, 20. D. pd., 68. M. ans St. P., 140. De Beers, 19 1/4. Erie, 28. Do. 1st pd., 67 1/4. Do. second pd., 48 1/2. Illinois Central, 12. N. Y. C., 103 1/2. M. K. and N., 17. New-York Central, 120. N. and W., 58 3/8. Do. pd., 90. O. and N. W., 20 1/2. Penna., 60 1/2. Rand first pd., 39. Do. second pd., 32. Southern Ry., 17 3/4. Do. pd., 73 1/2. Southern Pacific, 41 3/8. U. P., 71 7/8. U. P. pd., 57. U. S. Steel, 45 5/8. Do. pd., 60 1/4. Wabash, 18. Do. pd., 30.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie. de New-York, nous fournit le rapport suivant :

Table of stock prices for various companies like American Copper, American Iron, and others.

Table of market values (VALEURS) for various commodities and stocks.

New-York, 14.—Les tentatives faites par les courtiers de profession pour faire monter les cours aujourd'hui ont été contrariées par les déclarations des membres adhérents du bier. Les avances ainsi établies furent en conséquence balayées et la clôture se fit à la baisse en général. La dénotation officielle de quelques uns des rumeurs inquiétantes, concernant les affaires de certaines corporations, a indiqué l'absence de l'activité de la manipulation à la hausse en multipliant les rumeurs, ce qui fut pour effet de susciter une reprise.

MARCHES LOCAUX

Il n'y a guère de changement sur les marchés locaux. Le fromage de Québec est ferme, de 10 3/8 à 10 3/4 de ce dernier prix pour les belles qualités des Cantons de l'Est. Le beurre est tranquille de 20 1/2 à 21. Les grains et les farines sont sans changement et le ion est soutenu.

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 14.—Les cours ont clôturé comme suit : Bled, 29 3/8, déc. 78-78, vieux, 79 1/2, mai, 38 3/4. Mais, oct. 45 1/8, déc. 45 3/8, mai, 49 7/8 à 11. Avoine, sept. 36 3/4, déc. 37 1/4, mai, 37 1/2. Lard, oct. 11 25, jan. 12 1/2, mai, 12 27 1/2. Saumon, oct. 6 82, nov. 6 87 1/2 à 6 90, déc. 6 87 1/2 à 6 95. Cotes oct. 8 50, nov. 6 85, mai, 6 52 1/2.

MARCHE DE CHICAGO

Londres, 14.—L'argent a été abondant sur le marché aujourd'hui et les taux ont été faciles. A la Bourse les affaires ont été tranquilles, mais les cours ont été fermes. Tout indique que le règlement de demain se fera sous difficulté. On a interprété comme un bon signe l'absence de nouvelles alarmantes au sujet des difficultés en Orient. Les Consolidés sont raffermis et ont entraîné le reste du marché. Les valeurs américaines ont ouvert

NAVIGATION Excursion du R&D de Grâces de Grâces \$3.50 Québec et retour \$3.50

Le jour d'Action de Grâces, 1903 Au prix d'un Billet simple de première classe

Changement d'Horaires Prenant effet le 11 Oct. 1903

Chemin de Fer Pacifique Canadien. Service Transatlantique à Vapeur VOYAGES DE PROJETE

Prix de Passage Première classe, \$65 et plus. Billets d'aller et retour, à prix réduits.

FINANCES J.S. BACHE & CIE BANQUIERS ET COURTIERS

Excursion à NEW-YORK DE MONTREAL Prix aller et retour \$10.65

Jour d'Actions de Grâces Les billets d'aller et retour seront vendus entre autres les stations au Canada au

Prix réduits L'ouest et les endroits du Pacifique

Service de Trains d'Hiver et d'Automne Pour renseignements, voyez nos indicateurs

LA ROUTE DE SHAWINIGAN FALLS

The National Oil Company, 114 Coristine Building. Phone, Main 836.

Vente d'Assureurs CIMENT Ex. S. O. NEEBING

HAMBURG AMERICAN En bas de 121 avenue de C.P.R. Vendredi, 16 Octobre

ARONSON & RUTENBERG Prêteurs sur gages et Bijoux

La Compagnie du Musée Edén Loue et vend les fameux appareils Edison

AVIS Richelieu & Détroit Navigation Co. Un dividende semi-annuel de trois pour cent a été déclaré payable

Nouvelles Maritimes

SONT ARRIVES L'Alcedes, R. Reford, de Glasgow, avec cargaison générale. Le Transat, F. A. Routh, pour Sydney, avec cargaison de charbon. Le Remorqueur, Havana, J. R. McLea, de Port Hastings, sur lest. Le Laverne, J. R. McLea, de Port Hastings, avec cargaison de charbon.

SONT PARTIS L'Indiana, F. Furness Withy, pour Anvers, via Trois-Rivières, avec cargaison générale. Le Transat, F. A. Routh, pour Sydney, sur lest. Le Mystic, Dominion Coal, pour Sydney, sur lest. Le Priestfield, Dominion Coal, pour Sydney, sur lest. Le Lakonia, R. Reford, pour Glasgow, avec cargaison générale. Le Blanche, J. R. McLea, pour la Palice et la Rochelle, avec cargaison générale. Le Montcalm, Canadian Pacific Atlantic, pour Bristol, avec cargaison générale. Le Mount Temple, Canadian Pacific Atlantic, pour Liverpool, avec cargaison générale.

DANS LE PORT Le White Cloud, J. G. Hrag, à Hochelaga. Le St. Helens, Henry Dobell, au point de vue de la Compagnie de la Grosse Pointe. Le Saranac, H. et A. Allan, au point de vue de la Compagnie de la Grosse Pointe. Le Natchez, James S. Thom, à Hochelaga. Le Concordia, R. Reford, au point de vue de la Compagnie de la Grosse Pointe. Le Kensington, D. Torrance, au point de vue de la Compagnie de la Grosse Pointe. Le Portland, H. et A. Allan, au point de vue de la Compagnie de la Grosse Pointe. Le Neepawa, Hamilton Coal, à la Pointe de la Grosse Pointe. Le Sicilian, H. et A. Allan, au point de vue de la Compagnie de la Grosse Pointe. Le Inverness, J. B. McLea, à Hochelaga. Le Alcedes, R. Reford, au point de vue de la Compagnie de la Grosse Pointe.

MOUVEMENT DES VAISSEAUX New-York, 14.—Arrivé: Laurentine, de Glasgow et Moville; Citron, de Naples, de Gènes, Naples et Palerme. Liverpool, 14.—Arrivé: "Friesland", de Philadelphie, "Southward", de Montréal. Glasgow, 14.—Arrivé: "Nimidian", de New-York. Queenstown, 14.—Arrivé: "Inverness", de Boston. Cherbourg, 14.—Arrivé: "Pennsylvania", de New-York. Brême, 14.—Arrivé: "Dorchester", de New-York. "Kronprinz Wilhelm", de New-York.

TERRIBLE EXPLOSION

New-York, 14.—Une terrible explosion de gaz s'est produite hier après-midi au coin de la 23e rue et de la 5e avenue et a jeté la panique parmi les nombreuses personnes qui se trouvaient près de cet endroit. Trois femmes ont été gravement blessées et une vingtaine de personnes ont reçu des blessures de moindre importance.

Cette explosion s'est produite dans l'égout qui se trouve à cet endroit et elle a été d'une telle force que le couvercle en fer de la bouche de cet égout a été lancé à la hauteur du chemin de fer élevé où il s'est ébréché en plusieurs morceaux contre le sommet d'un pilier. Ces morceaux ont naturellement projetés dans toutes les directions, ainsi que plusieurs mètres carrés de trottoir, et ce sont eux qui ont blessé ceux qui se trouvaient dans le voisinage de la bouche de cet égout.

Parmi les personnes gravement blessées se trouve Mme. l'Inconnue, femme du médecin de ce nom. Elle passait à côté de la bouche d'égout lorsque l'explosion a eu lieu et elle a été lancée à sept ou huit pieds de hauteur, retombant dans la bouche d'égout où elle est restée suspendue par les bras jusqu'à ce qu'on soit venu à son secours.

Une foule immense, attirée par le bruit de l'explosion, qui a été entendue à une grande distance, s'est immédiatement dirigée vers le coin de rue et il a fallu appeler les réserves de la police pour parvenir à la disperser.

FRAPEE PAR UNE VOITURE

Au coin de la rue University et Ste Catherine, une dame Stanley, demeurant au No 31, rue Belmont, s'est fait frapper à la tête par le travail d'une voiture. Le Dr Forbes lui a donné ses soins.

LA COMPAGNIE DU MUSÉE EDÉN

Loue et vend les fameux appareils Edison et tout d'articles, "Kinetoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à 206 rue St-Laurent, Montréal.

ARRÊTEE POUR VCL

Le détective Gu'tin a arrêté ce matin vers 3 heures, une femme nommée Dora MacManney, pour vol sur la personne d'un individu qui a donné son nom de Claman. La femme a été libérée au poste de la sûreté.

Stocks de Londres et New-York. REGINALD C. BROWN & CO.

HUILES Huiles lubrifiantes de haute classe. Graisses et tous les produits du pétrole.

LA ROUTE DE SHAWINIGAN FALLS

ARRONSON & RUTENBERG Prêteurs sur gages et Bijoux

La Compagnie du Musée Edén Loue et vend les fameux appareils Edison

AVIS Richelieu & Détroit Navigation Co. Un dividende semi-annuel de trois pour cent a été déclaré payable





